

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2004

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures. – COEFFICIENT : 7

Obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Une société plus mobile est-elle nécessairement moins inégalitaire ?

DOCUMENT 1

Table de mobilité sociale (extrait) : destinée des enfants de deux générations

En %							
Génération 1920-25 CSP père \ CSP fils	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	(Autres CSP)	Total	
Cadre	53,5	22,1	6,3	6,6	(11,5)	100	
Profession intermédiaire	28,5	33,4	11,7	17,8	(8,6)	100	
Employé	17,1	25,2	17,9	28,5	(11,3)	100	
Ouvrier	5,6	17,9	11,3	53,0	(12,2)	100	
Total	11,4	17,5	10,3	35,0	-	100	
Génération 1950-55 CSP père \ CSP fils	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier		Total	
Cadre	51,4	24,4	7,5	7,1	(9,6)	100	
Profession intermédiaire	27,7	33,0	10,2	19,3	(9,8)	100	
Employé	17,5	27,2	16,7	29,4	(9,2)	100	
Ouvrier	7,4	20,0	11,2	51,9	(9,5)	100	
Total	15,7	22,0	10,8	36,9	-	100	

Source : Louis CHAUVEL, « le retour des classes sociales », Revue de l'OFCE, Octobre 2001.

DOCUMENT 2

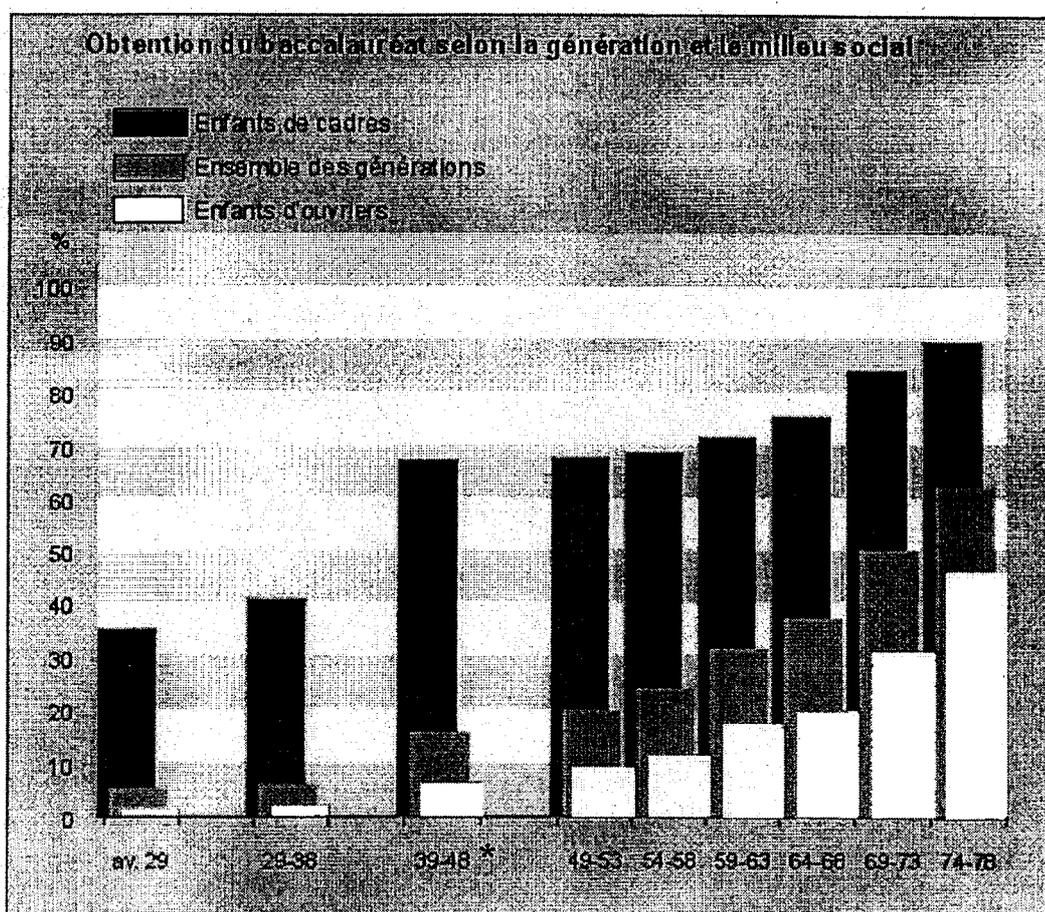
La question se pose donc de savoir si le progrès de la mobilité ne traduit que l'effet de [...] changements structurels et dans quelle mesure il peut signifier aussi un progrès de l'égalité des chances en tant que telle, c'est-à-dire une réduction des inégalités relatives dans les conditions de l'accès aux différents statuts sociaux. Par exemple, les enfants d'ouvriers sont devenus plus souvent cadres en fin qu'en début de période. Mais c'est au moins en partie l'effet de l'accroissement numérique du groupe des cadres (et il en va de même pour les enfants de tous les groupes). Peut-on donc dire que les destins sociaux se sont assouplis dans un sens qui leur soit favorable, qu'ils aient relativement plus « gagné » que d'autres groupes dans le jeu de l'évolution de la mobilité ? [...]

Pendant longtemps les réponses à cette question ont été plutôt négatives ou fondées sur des résultats qui pouvaient paraître statistiquement fragiles. [...]

L'étude récente de Louis-André Vallet permet de répondre maintenant de manière précise que, de 1953 à 1993, on peut mettre en évidence un progrès, sans doute faible mais statistiquement assuré, de la fluidité sociale.

Source : Dominique MERLLIÉ, « Mobilité sociale », *Cahiers français* n°291, mai-juin 99.

DOCUMENT 3



Source : www.education.gouv.fr, d'après *Formation et qualification professionnelles et enquêtes Emploi*, INSEE

* lire ainsi : génération née entre 1939 et 1948

DOCUMENT 4

[...] Le taux actuel d'une classe d'âge accédant au baccalauréat avoisine les 70%. Peut-on dire pour autant que la société est devenue plus égalitaire ? Plusieurs facteurs viennent contredire cette affirmation.

D'une part, on a assisté à une relative dévaluation des diplômes. Avec les difficultés économiques survenues depuis les années 70 et l'augmentation du chômage (de 1% en 1968, il est passé à 12% en 1998 pour les hommes de 30 ans, et à 24% pour les femmes du même âge), les diplômés, plus nombreux, n'ont plus la garantie d'un statut social comparable à celui qui leur était offert dans une période de croissance économique forte.

[...] D'autre part, l'étude des parcours scolaires, depuis les années 80, montre que la démocratisation du système scolaire est loin d'être uniforme :

« *Les sections les plus prestigieuses et qui offrent les meilleures professions renforcent leur caractère élitiste ; inversement, les sections les plus dévalorisées renforcent leur caractère populaire* », explique le sociologue Éric Plaisance. Et les familles possédant le meilleur capital culturel savent trouver les meilleures orientations pour leurs enfants : l'accès aux diplômes augmente, mais le statut social obtenu reste fortement dépendant de celui des parents.

Source : Martine FOURNIER, « Le point sur la mobilité sociale », *Sciences Humaines*, juin 2001.

DOCUMENT 5

Tout se passe comme si la société française payait cette réelle mobilité sociale inter-générationnelle par une très faible mobilité intra-générationnelle ; les non-héritiers restent marqués à vie par leur diplôme initial. Le rôle que jouent Polytechnique et l'Éna, et plus exactement la botte* de ces deux écoles, dans la production des élites du pays manifeste l'incapacité des grandes organisations administratives, économiques et même politiques françaises à produire des hiérarchies sociales originales : loin de rebattre les cartes, elles acceptent comme une donnée légitime la hiérarchie produite par le système d'enseignement supérieur.

Tout en offrant une réelle « première chance » aux enfants des milieux non favorisés, ce mode de fabrication des élites diminue considérablement pour l'ensemble de la population, l'importance de toute « deuxième chance ». Et la « massification » du système d'enseignement crée les conditions de la légitimation d'une nouvelle tyrannie du diplôme initial. D'où le risque d'une société de castes, le rang de chacun à la sortie du système de formation initiale définit sa place et ses espérances de carrière, avec toutes les conséquences que l'on devine en termes de rigidité, de démotivation, de blocages et de risque d'explosion.

Source : M. BAUER, B. BERTIN-MOUROT, « La triple exception française. A propos de la formation des élites », *Esprit*, Paris, n° 236, octobre 1997.

* ensemble des élèves les mieux classés à la sortie

DOCUMENT 6

(...) Il est difficile d'expliquer pourquoi la France, avec un écart P90/P10* de 4,2 en 1967, était le pays le plus inégalitaire du monde occidental en termes de salaires à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix sans faire référence aux spécificités des perceptions françaises en matière d'inégalités. (...) Même s'il n'a jamais été très bien accepté en tant que tel, (...) cet état de fait correspond cependant assez bien à une forme exacerbée de « l'élitisme républicain », prête à surestimer le réel fossé de productivités séparant le cadre issu d'une grande école de l'ouvrier, à partir du moment où ils ont tous deux eu accès à l'école républicaine, d'autant plus que l'on accepte en même temps que les études de l'élève polytechnicien coûtent plus de dix fois plus cher que celles de l'étudiant moyen. Cette croyance française en la méritocratie éducative s'exprime également par une très grande fixité des écarts de salaire une fois le diplôme obtenu, comparée par exemple à la mobilité salariale au cours d'une vie beaucoup plus élevée en Allemagne, ce qui est moins inégalitaire mais sans doute tout aussi incitatif.

Source : T. PIKETTY, *L'économie des inégalités*, La Découverte, 2002.

* Rapport intercentile

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Croissance, capital et progrès technique

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

1. Présentez un exemple de chacun des deux types d'innovations qui peuvent être mises en œuvre par une entreprise (**document 1**). (2 points)
2. Montrez que l'innovation peut agir à la fois sur l'offre et la demande (**document 1**). (2 points)
3. Quelle différence y a-t-il entre Recherche et Développement et innovation ? (**documents 1 et 2**). (1 point)
4. Comparez la situation américaine à celle des pays européens (**document 2**). (1 point)
5. Expliquez la phrase soulignée (**document 3**). (2 points)
6. A l'aide d'un exemple du **document 3**, montrez comment l'État peut stimuler l'innovation autrement que par le financement de la recherche et développement. (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir mis en évidence l'importance de l'innovation dans la croissance économique, vous analyserez comment les pouvoirs publics peuvent agir sur l'innovation.

DOCUMENT 1

L'innovation de procédé est associée à l'adoption de méthodes de productions nouvelles ou sensiblement améliorées. Ces méthodes peuvent impliquer des modifications portant sur l'équipement ou l'organisation de la production. Elles peuvent viser à produire des produits nouveaux ou améliorés, impossibles à obtenir à l'aide des installations ou des méthodes classiques, ou bien encore limiter les déchets, les atteintes à l'environnement, les coûts de conception des produits ou améliorer les conditions de travail [...]. On distingue habituellement deux grandes formes de l'innovation de produit. D'une part, la conception de produits très largement nouveaux [...]. D'autre part, l'amélioration des performances de produits existants, on parle alors d'innovation progressive de produit.

Source : R. Boyer et M. Didier, *Rapport du CAE*, la Documentation Française, 1998.

DOCUMENT 2

La recherche et le développement : quelques indicateurs

	Dépenses brutes de R&D ¹ (milliards de \$ en PPA ² , 2000)	Dépenses de R&D par habitant (\$ en PPA, 1999)	Nombre de brevets déposés pour 10 000 habitants, 1997	% des dépenses de R&D financées par : (2000)	
				l'industrie	l'État
France	34,2	486	2,2	52,5	38,7
Suède	7,8	876	4,7	67,8	24,5
Union Européenne	174,7	418	2,5	55,8	34,7
États-Unis	282,3	896	4,5	68,3	26,9
Japon	98,5	751	-	72,4	19,6

(1) R&D : recherche et développement.

(2) Le rapport de parité des pouvoirs d'achat (PPA) est un taux de conversion entre monnaies plus fiable pour les comparaisons internationales que le taux de change effectif, fixé par les marchés des changes. Le rapport de parité des pouvoirs d'achat est calculé de façon à ce que les quantités des monnaies de deux pays mises en relation (ex : 1 euro = 1,1 dollar) permettent toujours d'acheter une égale quantité de biens ou de services dans chacun des pays.

Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, mai 2003.

DOCUMENT 3

L'importance des liens entre les entreprises, les universités et la recherche est sans doute au centre du modèle suédois.[...] En Suède, la recherche est surtout financée par les entreprises (ce qui n'est pas le cas en France, en Italie ou en Espagne), et de ce fait, elle est très largement réalisée dans les entreprises. Probablement, de ce fait, le passage de la recherche fondamentale au développement et à la production est plus aisé que dans les pays où le poids de la recherche publique est le plus important.

L'avance de la Suède remet en cause les idées acquises : la pression fiscale, le poids de l'État sont très importants, le marché du travail peu flexible [...] Cette avance semble plutôt due à un effort collectif (entreprises, universités, institutions de formation...) pour accroître la qualité et la taille de la population active, l'intensité de la recherche, la facilité de l'accès aux nouvelles technologies et du financement des entreprises de ce secteur. Il est intéressant d'opposer, dans le cas de la Suède, le poids de l'État, au niveau macroéconomique, et l'importance du rôle des entreprises, au niveau microéconomique, de la recherche et du développement des nouvelles technologies.

Source : P. ARTUS, *La nouvelle économie*, La Découverte, 2002.